octobre 2016

N° 054

Regard Béthemontois

Mairie de
Béthemont-la-Forêt
Rue de Montubois
Tel: 01 34 69 27 01
Fax: 01 34 08 07 25
mairie.bethemont-laforet@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Page 3 **L'EDITORIAL**

Pages 4 à 7 **VIE LOCALE**
- Horaires Mairie
- La Mairie sera fermée pendant les vacances
- Inscription sur les listes électorales
- Attention à l'utilisation frauduleuse de votre ligne téléphonique
- Le site internet de notre village
- Nouvelles règles de stationnement
- Prolongement de A16
- Gendarmerie départementale
- Pensez à respecter votre environnement et vos voisins
- Venez retirer du compost
- Les journées de l'arbre

Pages 7 à 10 **AGENDA**
- Calendrier des collectes des déchets
- Calendrier des jours de chasse
- 11 novembre 2016
- Harmonie de la vallée de l'Oise et des trois forêts
- Plantation du verger
- Journée de la laïcité
- Noël des aînés
- Animation de Noël
- Fête de la campagne

Pages 11 **LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Pages 12 & 13 **INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Pages 14 à 16 **LA RENTREE DES CLASSES**

Pages 17 **INFO TRAVAUX**
- L'assainissement collectif
- Les travaux de l'été

Pages 18 à 24 **ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT**
- Béthemont en fête
- Les Feux de la Saint Jean
- Sortie des aînés
- Exposition loisirs créatifs
- Fête de la musique
- Cyclo-cross

Pages 25 **LA BIBILOTHEQUE**

Pages 26 & 27 **LE COIN DES ASSOCIATIONS**

Photographie de la couverture :
La Mairie

Rédaction, photos et impression réalisées par l'Equipe Municipale

L'Editorial

Chères Béthemontoises,
Chers Béthemontois,

Depuis de nombreuses années, la devise de la République Française « Liberté, Egalité, Fraternité » ne figurait plus sur le fronton de la Mairie de notre village.

En la repositionnant, nous voulons par ce geste simple mais fort, rendre hommage à la tradition et aux combats politiques, ceux des révolutionnaires et des pères de la République, ceux aussi de la résistance et de la France libre.

Les trois mots qui composent ce triptyque peuvent être définis ainsi, en se référant à la Déclaration des Droits de l'Homme :

- ✓ *LIBERTE « La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait. »*
- ✓ *EGALITE « Tous les hommes sont égaux par nature et devant la loi. » « L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs. »*
- ✓ *FRATERNITE « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir ».*

Simple couverture morale pour les uns, idéal sans cesse à conquérir pour les autres, cette devise n'a jamais laissé indifférent.

A travers la pose de la devise républicaine sur le fronton de la Mairie, nous rendons donc hommage à notre Histoire, à cette France dans laquelle nous nous reconnaissons. Nous voulons aussi nous projeter dans le présent et l'avenir et signifier l'actualité intacte de ces trois mots d'ordre.

Désormais, en passant devant cette devise apposée sur le fronton de notre maison commune, nous nous sentirons portés par la volonté d'être fidèle aux valeurs qui nous transcendent et nous inspirent.

Méditons et cultivons l'enseignement de notre histoire et faisons, dans le secret de notre conscience, le serment de ne jamais manquer aux exigences impérieuses de notre devise républicaine ; Liberté – Egalité – Fraternité et que sa force soit pour tous un message d'espérance.

Bien cordialement,

Didier DAGONET
Maire de Béthemont-la-Forêt

VIE LOCALE

Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi :	09 h 30 à 12 h 00
Jeudi :	09 h 30 à 12 h 00
Vendredi :	16 h 00 à 18 h 00
Samedi :	09 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matin de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matin sur rendez-vous.

La Mairie sera fermée pendant les vacances

Durant la période des vacances scolaires de la Toussaint et des vacances de fin d'année la Mairie sera fermée :

- ✓ Du 24 octobre au 31 octobre, une permanence se tiendra :
  - Le mardi 25 octobre, de 14h00 à 17h00
  - Le jeudi 27 octobre de 10h00 à 12h00
  - Le samedi 29 octobre de 10h00 à 12h00

- ✓ Du 26 décembre au 31 décembre, une permanence se tiendra :
  - Le mardi 27 décembre, de 14h00 à 17h00
  - Le samedi 30 décembre de 10h00 à 12h00

Inscription sur les listes électorales

Dans la perspective des élections présidentielles et législatives de 2017 qui se dérouleront respectivement, les 23 avril et 7 mai pour les présidentielles, les 11 et 18 juin pour les législatives, nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter à Béthemont-la-Forêt.
Si vous ne figurez pas encore sur les listes électorales, si vous venez d'emménager et si vous souhaitez voter à Béthemont-la-Forêt en 2017, nous vous invitons à vous faire inscrire dès à présent et ce, **avant le 31 décembre 2016.**

Comment s'inscrire ? :
En venant directement à la Mairie (aux horaires d'ouverture).
Pour cela présentez-vous avec :
- **une pièce d'identité** (passeport, carte nationale d'identité en cours de validité)
- **un justificatif de domicile** de moins de trois mois.

Attention à l'utilisation frauduleuse de votre ligne téléphonique

Au mois de mai dernier, des individus ont utilisé frauduleusement des lignes téléphoniques privées sur Béthemont-la-Forêt pour se connecter à des lignes téléphoniques surtaxées commençant par 0 800.

La Mairie a déjà reçu plusieurs courriers de Béthemontois nous signalant cette fraude.

Si vous avez été victime de ce préjudice et que vous rencontrez des difficultés avec votre opérateur en téléphonie pour régulariser ces consommations, venez en Mairie vous faire connaître, nous vous apporterons notre aide dans vos démarches.

Le site internet de notre village

Depuis plusieurs mois, les utilisateurs du site de notre village rencontraient des difficultés pour accéder à certaines pages du site. Ce problème a été résolu et depuis quelques jours notre site internet est de nouveau accessible en totalité.
Nous allons procéder jusqu'à la fin de l'année à une mise à jour des différentes pages.
N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations afin que nous puissions y apporter les corrections nécesssaires.

Nouvelles règles de stationnement devant la Mairie

Depuis la rentrée scolaire, le stationnement n'est pas autorisé sur l'emplacement réservé au bus scolaire rue de Montubois durant les périodes scolaires de 7h30 à 9h00 du lundi au vendredi ; de 11h30 à 12h30 les mercredis et de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis, et vendredis.

Par ailleurs, afin de se conformer avec la réglementation en vigueur concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, il a été créé une place de stationnement réservée aux véhicules des personnes à mobilité réduite au niveau de l'entrée du cimetière.

Enfin, dans un souci de ne pas entraver la circulation des piétons, il est demandé aux automobilistes de ne pas stationner de par et d'autre de l'escalier qui mène à la Mairie.

Comptant sur votre civisme pour respecter ces nouvelles règles de stationnement pour la sécurité de nos enfants et des personnes qui ont des difficultés à se déplacer.

Prolongement de A16 jusqu'à la Croix Verte

Les travaux sont maintenant dans leur phase active. Aussi, pour rester informé, la SANEF a mis à votre disposition le site internet *www.prolongement-a16.sanef.com*, vous y trouverez des informations actualisées pour préparer vos déplacements avec les itinéraires de déviations en cours, les réponses à vos questions dans la Foire Aux Questions.

Vous pouvez aussi vous inscrire aux alertes pour être averti par mail des changements d'itinéraires
https://www.prolongement-a16.sanef.com/inscrivez-vous-aux-alertes

VIE LOCALE

Gendarmerie départementale de L'Isle Adam

Le 23 septembre 2016, la chef d'escadron Diane BEUCLER, s'est vue confier son nouveau commandement par le colonel Charles-Antoine THOMAS, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Val d'Oise à Cergy. La cérémonie militaire d'investiture s'est tenue au château des Tilleuls à Montsoult en la présence de Monsieur le préfet du département et de Monsieur le procureur de la République.

Placée à la tête de la compagnie de gendarmerie départementale de l'Isle-Adam, cette jeune officier issue du recrutement universitaire a déjà une expérience certaine de la gendarmerie ayant servi dans des unités et services très différents : commandante de communauté de brigades, groupe de surveillance de la section de recherches de Rennes, chargée de cours en droit pénal au centre de production pédagogique de la gendarmerie.

La compagnie de gendarmerie départementale de l'Isle-Adam regroupe les brigades territoriales de Montsoult, de l'Isle-Adam, de Persan, la communauté de brigades de Viarmes ainsi que la brigade des recherches, le peloton de surveillance et d'intervention et le poste à cheval, tous trois à l'Isle-Adam.

Pensez à respecter votre environnement et vos voisins

Une fois de plus , il est nécessaire de rappeler quelques consignes pour respecter votre voisinage. Le bruit est une pollution qui gagne du terrain, respecter les autres, c'est aussi respecter notre environnement. Alors entendons nous sur quelques gestes civiques élémentaires : respecter les heures pour les travaux de bricolage (marteau, perceuse…) de jardinage (tondeuse, tronçonneuse …) 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 le samedi.

Dans un autre registre, autant éviter de laisser le contact quand son véhicule est à l'arrêt, baisser le volume de son autoradio, parler doucement dans les rues après 22h00, éviter les cris des animaux domestiques.

Enfin, aidez nous à respecter notre environnement, n'abandonnez pas vos déchets dans la nature. Sortez vos déchets la veille au soir sur le trottoir afin qu'ils soient collectés par le syndicat Tri Or. Pour les encombrants que vous déposez sur la voie publique , vérifiez que ceux-ci sont collectés par le syndicat Tri Or, si ce n'est pas le cas, vous devez les déposer en déchetterie.
Pour plus d'information consultez le site du syndicat Tri Or www.tri-or.fr

Venez retirer du compost au syndicat TRI-OR

Le syndicat TRI-OR produit du compost à partir des ordures ménagères dans l'usine de traitement de Champagne-sur-Oise.

Dès lors que vous résidez dans une commune membre du syndicat, vous pouvez retirer gratuitement du compost au printemps (mars-avril) et en automne (octobre-novembre) mais uniquement le mercredi de 14h à 17h.

ATTENTION !
Munissez-vous d'un contenant, d'un gilet jaune et d'une pelle.
Un membre du personnel TRI-OR vous accueillera pour que vous puissiez vous servir.

INFO PRATIQUE :
N'utilisez jamais le compost pur !
Le mélange idéal est :
- 30 % de compost,
- 70 % de terre naturelle

Les journées de l'arbre

Le samedi 19 et le dimanche 20 novembre 2016, dans le cadre des journées de l'arbre organisées par le Conseil Départemental du Val d'Oise, l'ONF invite les usagers en forêt, à la découverte de la sylviculture.

Lors de ces visites, vous découvrirez les principes de la sylviculture de la forêt de Montmorency, l'explication des différentes coupes pratiquées, les plantations réalisées.

L'ONF vous propose de participer à l'une des quatre tournées organisées dans le cadre des Journées de l'arbre :

- Samedi 19 novembre : départs à 10 h et 14 h, rdv au château de la Chasse
- Dimanche 20 novembre : départs à 10 h et 14 h, rdv carrefour Seconde.

L'inscription est obligatoire, contacter par mail l'agence de Versailles : ag.versailles@onf.fr.

Toutes les informations sont
sur le site internet de l'ONF
http://www.onf.fr/ile-de-france_nord_ouest

AGENDA

Calendrier des collectes des déchets

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
La collecte aura lieu tous les mardis.

COLLECTE SELECTIVE
Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres.
La collecte aura lieu tous les jeudis.

COLLECTE DU VERRE
Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.
La collecte aura lieu les mardis 1er novembre et 6 décembre.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS
Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h00 et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.
La collecte aura lieu les vendredis 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

DECHETTERIES DU SYNDICAT
Les déchetteries de :
- Viarmes vous accueille :

Du 1er novembre 2016 au 28 février 2017 tous les jours sauf le mardi et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 9h à 17h, les dimanches de 9h à 12h30.

- Champagne-sur-Oise vous accueille :

Du 1er novembre 2016 au 28 février 2017 tous les jours sauf le jeudi et les jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 9h à 17h et les dimanches de 9h à 12h30.

Le calendrier des jours de chasse en forêt de Montmorency saison 2016 /2017

La chasse est pratiquée chaque année en forêt domaniale de Montmorency. Elle permet de réguler les populations de sangliers et de chevreuils et contribue ainsi à la conservation des écosystèmes forestiers.

De cette régulation dépendent :

- L'équilibre sylvo-cynégétique (faune/flore)
- Le renouvellement de la forêt
- La limitation des accidents avec les véhicules
- La réduction des dégâts sur les terrains agricoles.

Sans régulation, une trop forte densité de ces animaux pourrait entraîner des dommages aux jeunes plants forestiers par la consommation répétée des jeunes pousses (abroutissement).

Cette régulation sera effectuée au cours des jeudis suivants :

- 17 novembre 2016
- 24 novembre 2016
- 01 décembre 2016
- 08 décembre 2016
- 15 décembre 2016
- 05 janvier 2017
- 12 janvier 2017
- 19 janvier 2017
- 26 janvier 2017
- 02 février 2017
- 23 février 2017

Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées.
Lors de ces journées des panneaux « ATTENTION ZONE DE CHASSE » seront disposés en périphérie des secteurs de chasse dans lesquels il est demandé au public de ne pas pénétrer. Le personnel de l'O.N. F et la Gendarmerie seront présents sur le terrain de 09 h 00 à 16 h00 pour constituer un périmètre de sécurité.

11 NOVEMBRE 2016
98 e anniversaire de l'Armistice 1914 – 1918

A l'occasion de cette journée commémorative la commune de Béthemont-la-Forêt vous convie à une cérémonie du souvenir qui se déroulera au cimetière communal à 9 heures 30.

Cette cérémonie sera suivie d'une collation pour les jeunes et d'un vin d'honneur pour les adultes.

Nous vous attendons nombreux.

L'harmonie de la vallée de l'Oise et des trois forêts

L'harmonie de notre intercommunalité vous propose le **Dimanche 20 novembre 2016 à 15H** en l'Eglise d'Arronville un concert sur le thème de « Histoire de la musique »
Vous pouvez retrouver toute l'actualité de cette association sur leur page facebook www.facebook.com/HVOise

Plantation du verger

Le vendredi 25 novembre à 9h30, les enfants des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry participeront à la plantation du verger au terrain communal, cette opération cloturera l'aménagement du terrain communall et de l'entrée du village.

L'ensemble des Béthemontois sont invités à participer à la plantation du verger en collaboration avec l'association « Les croqueurs de pommes »

Journée de la Laïcité

Dans le cadre de la journée de la laïcité qui se déroulera **le vendredi 9 décembre** avec les enfants des écoles, **la municipalité vous invite à 14h30 à l'inauguration** la nouvelle place de la Mairie et la devise Républicaine apposée sur le fronton de la Mairie.

Le Noël des aînés

Les membres du Centre Communal d'Action Social et le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir en Mairie, à l'occasion de la réception de fin d'année nos aînés le **samedi 10 décembre 2016 à partir de 11h00.**

Animations de Noël

Le Père Noël donne rendez-vous aux petits et grands le **samedi 17 décembre 2016 à partir de 17h30** pour participer aux animations de Noël.
A cette occasion, les enfants pourront rencontrer le Père Noël et déposer leur lettre.

AGENDA

SAMEDI 15 OCTOBRE 2016
FÊTE DE LA CAMPAGNE
A BÉTHEMONT-LA-FORÊT

- ✓ **<u>Cueillette de champignons en forêt de Montmorency</u>**
  En collaboration avec l'IASEF

  Rendez-vous devant la Mairie à 9h30
  Retour vers 12h30

  A l'occasion de cette matinée en forêt, accompagnés de spécialistes en mycologie vous pourrez découvrir les champignons qui peuplent notre forêt.
  Pensez à vous munir d'un panier et de vous habiller en conséquence pour vous protéger des tiques et autres insectes.

- ✓ **<u>Pique nique tiré du sac dans la cour de l'école</u>**

- ✓ **<u>Exposition de cartes postales d'hier et photographies d'aujourd'hui</u>**

  Photographies d'aujourd'hui réalisées par Monsieur Jean-Paul Lambermont-Ford
  Salle du Conseil Municipal
  De 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- ✓ **<u>Identification et exposition des champignons cueillis en forêt le matin</u>**

  Cantine scolaire
  De 14h00 à 17h00

- ✓ **<u>La citrouille dans tous ses états</u>**

  Cour de l'école
  De 15h00 à 17h00

  - ➢ ***Sculpture sur citrouille pour les enfants***
    Pour les enfants qui ont une citrouille dans leur jardin pensez à l'apporter
  - ➢ ***Dégustation de recettes à base de potiron***
    Venez avec vos réalisations pour faire découvrir vos talents culinaires
    Un jury élira le meilleur cuisinier de l'après midi

Enfin, consultez le site de la Fête de la Campagne www.fetedelacampagne-valleedeloise.fr pour découvrir l'ensemble du programme.

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

(Béthemont-la-Forêt, Chauvry, l'Isle-Adam, Mériel, Méry sur Oise, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 24 juin 2016

1) Compte Administratif 2015

La section de fonctionnement comporte un excédent de 637 344.83 €. La section d'investissement présente un déficit de 196 188.30 €. Le résultat global de l'exercice se solde donc par un excédent de 441 156.53 €.
Le compte administratif est adopté à la majorité.

2) Compte de Gestion 2015

Le compte de gestion, établi par le Trésor Public se révèle conforme au compte administratif de la Communauté de Communes. Sans observation ni question, le compte de gestion est voté à la majorité.

3) Affectation des résultats de 2015 au budget 2016

Le Conseil Communautaire approuve à la majorité, l'affectation d'une partie des résultats de la section de fonctionnement de 2015 à la section d'investissement de l'exercice 2016 pour un montant de 541 431.63 €, le solde soit 95 913.20 € est reversé en recette de fonctionnement pour l'exercice 2016.

4) Répartition du prélèvement opéré au profit du FPIC et ajustement du niveau des Fonds de Concours

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la répartition du prélèvement du FPIC ayant pour effet de transférer 188 360.00 € de prélèvement intercommunal aux communes de Mériel, pour 4 978.00 € et Méry-sur-Oise pour 183 382.00 €.
De porter à 81 397.00 € le montant pour la commune de Méry-sur-Oise du Fond de Concours.

4) Décision Modificative n°1

La décision modificative n°1 apportée au budget, pour un montant total de 742 827.83 € est équilibrée en dépenses et en recettes, en section d'investissement, dépenses et recettes pour un montant de 620 791.63 €, en section de fonctionnement, dépenses et recettes pour un montant de 122 036.20 €.
La décision modificative n°1 est adoptée à l'unanimité.

INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 juin 2016

8 élus étaient présents, 3 absents.

1. Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Béthemont-la-Forêt :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
Approuve, la dissolution du CCAS au 31 décembre 2016.

2. Attribution d'une subvention à l'association « Les Croqueurs de Pommes » :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
Approuve, le versement d'une subvention d'un montant de 200,00 euros à l'association « Les Croqueurs de Pommes » au titre de l'année 2016.

3. Décision modificative n°1 au budget 2016 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**,
Approuve, la décision modificative N°1 au budget 2016.

Libellé	B.P 2016	D.M	Budget après D.M
022/22 Dépenses imprévues de fonctionnement	12 044.46 €	+2 160.00 €	14 204.46 €
6574/65 Sub. aux organismes de droit privé	1 000.00 €	+ 340.00 €	1 340.00 €
15111/042 Provision pour litige	0.00 €	+ 2 500.00 €	2 500.00 €
212/21 Agencement et aménagement de terrain	41 100.00 €	+70.00 €	41 170.00 €
001/001 Solde d'exécution d'investissement	9 125.06 €	+ 70.00 €	9 195.06 €

4. Actualisation des tarifs de la restauration scolaire à compter du 1er septembre 2016 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
Approuve, le prix des repas enfants à 5.20 euros et celui des repas adultes ou enseignants à 3.40 euros, du 1er septembre au 31 décembre 2016.

5. Actualisation des tarifs de reproduction des documents administratifs 2016 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**,
Reconduit, les tarifs relatifs à la transmission de copie de documents administratifs, comme tels :
Sur cédérom 2.75 € ; la copie format A4 noir et blanc 0.18 € ; la copie format A4 couleur 0.25 € ;
la copie format A3 noir et blanc 0.30 € ; la copie format A3 couleur 0.50 € ; la reproduction de plan sur devis ; reproduction du dossier complet du P.L.U sur devis.

6. Actualisation des tarifs des concessions funéraires 2016 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
Reconduit, les tarifs 2015 tel qu'ils ont été présentés.

7. Actualisation des tarifs pour la fête communale 2016 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
Approuve, les tarifs de la fête communale 2016.

INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL
du 4 juillet 2016

8 élus étaient présents, 3 absents.

1. Retrait du syndicat SIACVC, dissolution dudit syndicat et adhésion au syndicat mixte SIARE au 1er janvier 2017 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

Décide, le retrait de la commune de Béthemont-la-Forêt du syndicat SIACVC au 1er janvier 2017, pour la totalité des compétences aujourd'hui exercées par ledit syndicat.

Approuve, la dissolution du syndicat SIACVC au 1er janvier 2017.

Accepte, le transfert de l'actif et du passif aux communes de Béthemont-la-Forêt et Chauvry, au prorata de leur population légale.

Décide d'adhérer, au syndicat mixte SIARE au 1er janvier 2017, pour la totalité des compétences précédemment transférées au SIACVC.

Approuve, les statuts modifiés du syndicat mixte SIARE, destinés à entrer en vigueur le 1er janvier 2017.

Autorise, Monsieur Le Maire à signer tous actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

2. Approbation du nouveau règlement cantine :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

Approuve, le règlement intérieur de la cantine tel que présenté.

3. Approbation de la convention « Halte-garderie » avec la commune de Frépillon :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

Approuve, le projet de convention avec la commune de Frépillon.

Autorise, Monsieur Le Maire, à signer ladite convention avec la commune de Frépillon.

LA RENTREE DES CLASSES

Retour sur les bancs d'école

Ce jeudi 1er Septembre 2016, nos enfants ont repris avec joie, pour la plupart d'entre eux, le chemin de l'école sauf pour les petits nouveaux de maternelle plus impressionnés qui découvrent un nouvel environnement.
Pas de perturbation en ce qui concerne les horaires pour les « anciens élèves » puisque nous avons conservé l'emploi du temps de l'année précédente.
Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), se déroulent encore cette année après la pause déjeuner du mardi et du jeudi, ce qui permet d'avoir une heure de sortie de classe identique chaque jour.

Horaires des écoles des deux communes :

Ecole de Béthemont-la-Forêt	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45
		NAP		NAP	
	13h45 – 16h00	13h45 – 16h00		13h45 – 16h00	13h45 – 16h00
Ecole de Chauvry	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30
		NAP		NAP	
	13h30 – 15h45	13h30 – 15h45		13h30– 15h45	13h30 – 15h45

Les effectifs des écoles

Nos écoles accueillent pour cette année scolaire 2016/2017, 57 enfants qui sont scolarisés dès la Toute Petite Section de Maternelle jusqu'au CM2, répartis entre les deux communes.
L'effectif de nos écoles est en augmentation (+ 8 élèves par rapport à l'an passé).
Ainsi, La commune de Béthemont-la-Forêt accueille 39 élèves depuis la Toute Petite Section jusqu'au CE2. La classe de CE2 a été répartie sur les 2 écoles pour un souci d'effectif.
L'école de Chauvry accueille 18 élèves du CE2 au CM2.

LA RENTREE DES CLASSES

Présentation de l'équipe enseignante

L'enseignante de maternelle Mme Sophie MARTINS, fait sa deuxième rentrée scolaire à Béthemont-la-Forêt assistée de Mme Nadia AUBRY pour les tâches scolaires.

Mme Aurélie FERRY, notre directrice d'école de Béthemont-la-Forêt est pour sa part enseignante en CP, CE1 et CE2 et est en attente de la nomination définitive de sa décharge de direction du jeudi.
Mme Aurélie MOUFFLIER, Directrice de l'école de Chauvry et enseignante en CE2, CM1 et CM2.
Nous leur souhaitons une bonne et riche année scolaire.

Le périscolaire et les NAP

Après concertation entre les élus du SIRES (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire), et grâce à l'accord de la Mairie de Béthemont-la-Forêt, l'accueil du matin s'effectue dans les locaux de la maternelle (au dortoir) et est encadré par Mme Lilla MARIONI ou Nadia AUBRY.

A Béthemont-la-Forêt, la cantine et les NAP sont encadrées par Mme Nadia AUBRY et Lilla MARIONI, qui organisent les NAP après le temps du repas et proposent soit des jeux extérieurs soit des activités créatives.

A Chauvry, après concertation avec les élus du SIRES, la cantine est assurée à l'étage de la Mairie par Mme Christine BOUCHER ; qui organise également les NAP après le repas.
Enfin, le périscolaire du soir dont l'horaire de fin d'accueil est à 18h45 est toujours encadré par Mme Lilla MARIONI et Mme Christine BOUCHER, temps de jeux et de détente et même de devoirs pour certains enfants.

Cette structure est localisée à la salle des fêtes de Chauvry et fait l'objet d'une inscription préalable auprès du secrétariat du SIRES (en Mairie de Chauvry).

Pour l'accueil de vos enfants le mercredi après la classe, la commune de Béthemont-la-Forêt a signé une convention avec Villiers Adam et les inscriptions doivent se faire auprès du secrétariat de Villiers Adam.

Pour les périodes de vacances scolaires, nos enfants ont la possibilité d'être accueillis au centre de loisirs de Frépillon et les inscriptions se font auprès de la Mairie de Frépillon.

LA RENTREE DES CLASSES

Calendrier des vacances scolaires 2016/2017

- ✓ **Vacances de la Toussaint :**
  Du mercredi 19 octobre après la classe au jeudi 3 novembre au matin

- ✓ **Vacances de Noël :**
  Du samedi 17 décembre après la classe au mardi 3 janvier au matin

- ✓ **Vacances d'hiver :**
  Du samedi 4 février après la classe au lundi 20 février au matin

- ✓ **Vacances de printemps :**
  Du samedi 1er avril après la classe au mardi 18 avril au matin

- ✓ **Vacances d'été :**
  A partir du samedi 8 juillet après la classe

Bonne réussite au collège

Le mercredi 29 juin dernier, Monsieur DAGONET, Maire de Béthemont-la-Forêt accompagné de Madame COOLSAET, Présidente de SIRES, ont remis une calculatrice aux 5 jeunes écoliers de nos deux villages pour leur passage au collège. Ce fut l'occasion de leur souhaiter bonne chance dans leur nouveau parcours scolaire.

Proposition d'un nouveau service pour les jeunes Béthemontois Une Halte-Garderie avec la commune de Frépillon

Il y a quelques semaines, la commune de Béthemont-la-Forêt a signé avec la commune de Frépillon une convention pour permettre aux Béthemontois de pouvoir accéder à leur halte-garderie.

La halte-garderie propose quelques places avec une amplitude horaire de 8h30 à 17h30, à raison de 2 jours par semaine. Ces 2 jours peuvent également être repartis en demies- journées.

La participation financière des parents est calculée en fonction des ressources de la famille. Le surplus demandé par la commune de Frépillon pour pouvoir bénéficier de la halte-garderie, sera pris en charge par la commune de Béthemont-la-Forêt.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous connecter sur le site de Frépillon, (onglet vie quotidienne /petite enfance/garderie)
Ou bien contacter directement la directrice au 01 39 95 41 72.

L'assainissement collectif à Béthemont-la-Forêt

A l'occasion du Conseil Municipal du 4 juillet dernier une nouvelle page s'est tournée avec la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry et l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien qui sera effectif à compter de 1er janvier 2017.

Cette nouvelle étape est le fruit de discussions qui ont été menées depuis une année avec nos différents partenaires et les syndicats d'assainissement voisins. La décision qui a été prise a été conduite pour l'intérêt général des habitants de nos villages et du SIARE.

Concrètement, l'ensemble des études qui a été mené jusqu'à aujourd'hui sera transféré au SIARE pour mener à bien notre projet, l'objectif reste le même et consiste à réaliser une station d'épuration spécifique à nos deux villages et d'un réseau de collecte des eaux usées pour acheminer ces eaux à ce point de traitement avant de les reversées dans le milieu naturel.

Cette année, en parfaite collaboration avec les techniciens du SIARE, nous avons poursuivi les études en réalisant un diagnostic amiante de nos voiries, une recherche de réseaux sur la partie haute de la rue des Petits Pavés et une étude sur le milieu naturel où est pressentie la station d'épuration.

L'année 2017 sera consacrée à la maîtrise foncière de la future station d'épuration et la rédaction du dossier de cette station qui sera soumis à enquête publique.

Les élus restent à votre écoute pour vous apporter les informations complémentaires que vous souhaitez.

Les travaux de l'été

Cette période a été propice à la réalisation des travaux d'aménagement de la voirie et de l'enfouissement des réseaux de la place de la Mairie. Ces travaux vont se poursuivre dans les prochaines semaines par l'aménagement des espaces verts.

Ce fut aussi l'occasion de repeindre la clôture de l'école, ces travaux de peinture ont été réalisés par Monsieur DUCLOS, notre agent communal.

Enfin, il a été réalisé un abri dans la cour du bas de l'école, pour les trottinettes des enfants de l'école.

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Exposition loisirs créatifs

Dans le cadre des évènements organisés par la Mairie et le Centre Communal d'Action Social depuis plusieurs années, vous avez au pu découvrir cette année une exposition sur le thème des loisirs créatifs qui s'est déroulée du 18 au 25 juin.

Les loisirs créatifs sont des activités manuelles réalisées dans un but de détente et qui portent sur la réalisation d'objets décoratifs.

Un loisir créatif est un loisir qui fait appel à la créativité et à l'expression personnelle pour la fabrication artisanale d'objets.

Les loisirs créatifs mettent en œuvre des matériaux très divers et de nombreuses techniques. Parmi les loisirs créatifs, on trouve toute une série d'activités basées sur l'assemblage de fils ou de tissus ainsi que des activités basées sur la découpe, le pliage et le collage de papier, de serviettes ou de cartons... Et c'est bien avec votre créativité et votre expression personnelle que vous aboutirez à votre création C'est ce qui fait la force majeure du loisir créatif : même si tous les kits sont identiques, les objets que vous fabriquez vous-mêmes sont uniques.

Parmi la fabrication de ces objets, nous vous avons présenté de la peinture sur lin, de l'encadrement en 3D, du scrapbooking et de la carterie en relief.

Quelques Béthemontois ont pu pratiquer la technique de la carte en relief dans un atelier organisé et animé par Madame OBERTI, bénévole que la municipalité remercie.

Nous remercions également Madame Nathalie ROSELIER pour avoir mis à disposition de très beaux encadrement et scrapbooking.

Sortie des ainés

23 Juin 2016

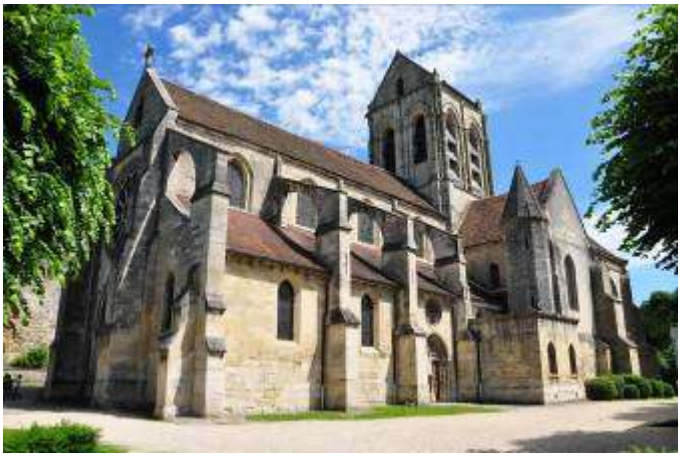

Cette année, l'équipe du CCAS avait prévu une sortie sur le thème de la danse, innovation dans le choix des destinations.
En effet, un déjeuner dansant était proposé aux séniors. Malheureusement, cette proposition n'a pas eu le succès escompté. Seulement 9 personnes avaient répondu présents.
Monsieur Le Maire, Président du CCAS décide d'annuler cette sortie et propose à la place une journée à Auvers Sur Oise.

Pas besoin de car à louer, 2 automobiles seront nécessaires.
Par cette belle journée estivale, le groupe des 9 prend la direction de ce village touristique avec au programme la visite des sites remarquables, déjeuner à l'auberge Ravoux et la visite du Château d'Auvers avec « Voyage au temps des Impressionnistes ».

Malgré la déception du CCAS, cette journée improvisée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et nous remercions les Béthemontois présents.

Fort de l'expérience de cette année, le CCAS réfléchit déjà à une sortie pour l'année prochaine.
Bel automne à tous.
Le CCAS.

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Fête de la Musique

Le mardi 21 juin à l'initiative de l'association « Les chemins de la musique » nous avons organisé la fête de la musique dans la cour de l'école de Béthemont-la-Forêt.

Ce fut l'occasion de rassembler un nombreux public qui a pu écouter la chorale mais aussi Monsieur ARROUVEL accompagné de deux amis qui nous ont interprété des musiques au rythme ensoleillé.

Enfin, cette soirée musicale ne pouvait s'achever sans les airs de l'orgue de Barbarie de Monsieur CHAUDUN et du verre de l'amitié.

Félicitations à tous ces artistes.

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Feux de la Saint Jean

C'est une tradition qui annonce l'arrivée de l'été autour du feu de la Saint Jean.

De nombreux Béthemontois avaient répondu à l'invitation de la Mairie et ont profité le samedi 25 juin dernier de la chaleur du feu qui s'est embrasé à la tombée de la nuit.

Puis le jury du concours de gâteaux cette année n'a pas réussi à départager les participants. Aussi, il a été décidé de déclarer tous les participants gagnants. Toutes les pâtissières et les pâtissiers ont reçu un lot en remerciement de leur participation.

Enfin, la soirée s'est achevée par un feu d'artifice qui a ravi par ses couleurs petits et grands.

Béthemont en Fête

L'arrivée et l'installation des forains puis du barnum marquent le début de l'événement de l'année à Béthemont-la-Forêt : **La fête du village**

Dès 15h, le samedi 10 septembre, les activités ont débuté : rallye, lâcher de ballons, chamboules tout, maquillage ont été proposés aux enfants.

Un retour de ballon est arrivé en Mairie venant de la commune de Buir en Allemagne, ce ballon a parcouru environ 450 km.

Malheureusement, le carton était vierge et nous ne pourrons pas savoir quel enfant a lâché ballon.

Après un après-midi ensoleillé, la soirée a vu ses amateurs de grillades et de frites.
Les enfants ont pu participer à la traditionnelle retraite aux flambeaux avant le final de cette journée : le feu d'artifice tiré par nos artificiers renommés : Madame et Monsieur DUTHILLEUIL.

Béthemont en Fête

Le point fort du dimanche a été le déjeuner où était proposée une choucroute réalisée par nos cuisiniers Thierry BRETON et Bertrand VERGNAUD aidés dans cette tâche par de nombreux bénévoles.

Une nouvelle fois, la réussite de cette fête est due à la présence des bénévoles qui ont préparé en amont et animé ces 2 jours, la municipalité tient à les remercier une nouvelle fois pour le temps qu'ils ont bien voulu donner afin que ce week end soit une réussite et reste pour nos enfants un événement inoubliable.

Comme chaque année, les bénéfices seront reversés aux coopératives scolaires des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry.

Merci à vous tous
et à l'année prochaine !!!

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Cyclo-Cross

Une journée exceptionnelle comme nous voudrions en avoir plus souvent. En effet en ce samedi 1er octobre ensoleillé, plusieurs Clubs du Val d'Oise se sont déplacés à Béthemont-la-Forêt pour s'affronter dans les épreuves de cyclo-cross.

Au programme, 4 épreuves sur un tracé très technique organisé par le club de l'Olympique Cycliste du Val d'Oise que les jeunes cyclo-crossmen ont su maîtriser à la perfection.

3 Béthemontois non licenciés ont participé aux courses dans leurs catégories d'âges.

A l'année prochaine pour une nouvelle journée.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque vous accueille de 10h à 12h ,tous les samedis.

Venez emprunter les livres gratuitement.

Le Retour de JC GRANGE!

Aux prises avec un tueur en série inspiré de rites africains, le clan des Morvan va frôler l'implosion... Renouant avec le style de ses premiers romans, les meilleurs,
JC GRANGE signe un excellent polar. Rythme soutenu, intrigue aboutie, suspense, force et complexité des personnages, tout y est... Excellent !

La bibliothèque vous propose d'autres romans de cet écrivain dont son premier roman « Le vol des cigognes » A lire absolument.

Afin de vous faire découvrir les nouveaux livres adultes et jeunesse, les bénévoles vous invitent :

A un café-chocolat Lecteurs à partir de 10h le samedi 19 novembre

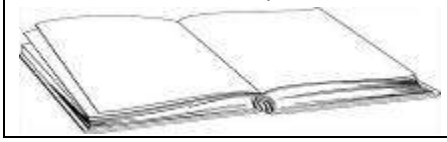

<u>Votre bibliothèque sera fermée</u> :

→ Les samedis 22 et 29 octobre 2016
→ Le samedi 10 décembre 2016
→Les samedis 24 et 31 décembre 2016

Les Bénévoles

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Venez-vous ressourcer

Dans un authentique petit village au cœur de la forêt de Montmorency proche de Béthemont-la Forêt.

Le Yoga à Chauvry, on y va !

Chaque mardi soir, retrouvons-nous à la salle des fêtes de Chauvry !
Contact : 06.67.43.07.86

Les bienfaits du Yoga

Les pratiques posturales (asanas) et respiratoires (pranayamas) et de ralaxation (savasanas) offrent de nombreux bienfaits :

- éliminer ses tensions et se détendre en profondeur
- mieux gérer son stress et ses émotions
- prendre du recul par rapport à sa vie quotidienne
- se recentrer et améliorer sa concentration
- accroitre son dynamisme
- le Yoga permet également d'assouplir le corps, les muscles, les articulations, il tonifie la silhouette.

Les cours d'1 heure, ont lieu tous les mardis en période scolaire de septembre à fin juin

Deux créneaux horaires au choix : 19h15 – 20h15 ou 20h20 – 21h20

Les séances collectives (petits groupes de 10- 12 personnes maxi) se déroulent dans la spacieuse salle des fêtes située à l'entrée du village, 2 bis rue de Baillet à Chauvry.

Tarif trimestriel : 80 € ou 9 € le cours à l'unité

Adhésion 2016-17 à l'association : 10 € 1ère séance d'essai gratuite

Les cours s'adressent à tous, du débutant à l'initié, le yoga se pratique à tout âge.
Un tapis « style gym » et une tenue confortable suffisent.

J'ai testé la ZUMBA 100% Latino

Lui : c'est Antonio le Mexicain,
Elle : c'est Daniela, la Chilienne.
Nos deux danseurs professionnels, ont lancé leurs cours de ZUMBA à leur retour en France, il y a 3 ans.
Aujourd'hui, le duo est demandé aux 4 coins du département pour communiquer sa belle énergie et sa passion de la danse et de la musique.

Fidèles à leurs origines, les deux artistes mettent un point d'honneur à proposer de la Zumba 100% Latino avec des musiques d'Argentine, du Mexique, de Colombie, de Cuba. Les chorégraphies s'inspirent de la Salsa, Merengue, Bachata, Tango , Reggaeton …

Promesse tenue ! Dès les premières secondes, les rythmes latins endiablés et ensoleillés nous transportent et nos jambes fourmillent d'impatience.
Le duo nous entraine dans une chorégraphie facile à suivre. Les corps bougent, les bras s'étirent, les hanches ondulent, les mains clappent, à chacun son rythme. Au fil des notes, les complexes s'envolent, les sourires s'installent, les sensations explosent. C'est parti pour 50 minutes de lâcher prise où chacun bouge (sans être jugé) dans la joie et la bonne humeur. On en ressort, un peu « rincé » mais gonflé d'énergie !

La Zumba c'est excellent pour le moral, mais aussi pour le tonus musculaire. Exercice cardiovasculaire et d'endurance, il est possible de perdre 600 calories en une heure pour les plus effrénés.

Le saviez-vous ? le mot Zumba vient du verbe espagnol ZUMBAR qui signifie Bourdonner, Vibrer. Cette danse a été créée par hasard dans les années 90 par Alberto Perez danseur et instructeur d'aérobie colombien. Celui-ci ayant oublié sa cassette d'aérobic, l'a remplacé par une musique Latino, la Zumba était née !

La Zumba® s'adresse à tous les groupes d'âge. Nul besoin d'être danseur, l'essentiel étant de bouger.
Nouveau : cours à Chauvry les jeudis à 20h et 21h.
15 ans et + Infos pratiques : contact 06 12 34 13 20 latinoanimator@gmail.com

Catherine BARBEROT
https://www.facebook.com/latinoanimator
http://antoniosoriano.zumba.com/

Fête de la Campagne

15 et 16 octobre 2016

BETHEMONT-LA-FORÊT
CHAUVRY
L'ISLE-ADAM
MÉRIEL
MÉRY-SUR-OISE
NERVILLE-LA-FORÊT
PARMAIN
PRESLES
VILLIERS-ADAM

http://fetedelacampagne-valleedeloise.fr/ 01 34 08 19 19